



Réunion en visio-conférence

Début : 09 heures

🚩 Compte rendu de la réunion de conseil de Ligue du 18 février 2023 :

🗳️ Vote du compte rendu : 1 Abstention, car absence là de la réunion.

Le compte rendu est approuvé à la majorité.

Le président tient à féliciter le lycée de PERTUIS qui est champion de France. Eric BARTZ, qui était capitaine, diffusera un article sur le site.

🚩 Point sur les rencontres FFTT/Ligue/CD lors des Championnats de France Seniors à ANTIBES :

✓ Rencontre avec les clubs :

- Le président de la Fédération présente aux clubs son programme sur les nouvelles pratiques. Il a rencontré le Conseil Départemental à MARSEILLE, avec la signature d'une convention du ping en extérieur sur deux sites. Il rencontrera les villes de FREJUS et ST RAPHAEL, après les championnats de France.
- La ville de TOULON va se pencher sur l'opération du Ping en Extérieur.
- Jean Marie LAUGA annonce la candidature du club de TOULON LA SEYNE pour les Championnats de France Vétérans la saison prochaine

✓ Rencontre avec la Ligue et les Comités :

- Record de licenciés. Il faudra confirmer l'année prochaine.
- Les points forts et faibles ont été mis en avant. La réunion fut très constructive. Il faut dynamiser les clubs et les villes pour le Ping en extérieur et le Ping virtuel.
- Isabelle WEGEL rassure les participants, en précisant que le pôle développement et formation prépare des outils et des supports pour aider les éducateurs. Samuel RATIER vient d'intégrer le pôle développement, qui sera le relais pour le ping virtuel. Une formation aura lieu avec 1 référent par Ligue. Le CD13 aura deux référents. Il serait bien que les présidents des autres départements trouvent la personne.

🚩 Bilan des Championnats de France à ANTIBES :

- Très belle compétition. De nombreuses personnes sont venues remercier la Ligue pour l'invitation. Au niveau des spectateurs, notre région n'est pas une terre de ping, mais les organisateurs étaient satisfaits.
- Thierry tient à remercier Eric BARTZ et Jean Luc GUILLOTEAU pour la préparation des AR qui furent d'un bon niveau. Le candidat AN de cette saison confirme qu'il passera la pratique lors de la journée des titres nationaux. Normalement 3 candidats se présenteront la saison prochaine.
- Au niveau financier, les 10 000 € d'aide ont été dépensés ; voir le cahier des charges des Championnats de France Vétérans pour connaître le montant de l'aide au club de TOULON LA SEYNE. Thierry précise que les AR seront pris en charge par la Ligue.

Présents :

- Th. ALBERTIN
- E. BARTZ
- A. GEBLEUX
- D. GERONIMI
- JL. GUILLOTEAU
- N. IONNIKOFF
- JM. LAUGA
- G. LIEVREMONT
- G. LONGETTI
- E. PEREYROL
- A. PIETRI
- S. SELLIEZ
- S. TRENS
- F. VAGNER
- I. WEGEL

Excusés :

- R.DEWARLINCOURT
- M. DORDOR
- M. FELICI
- O. PERRET
- S. POIRRIER
- M. VASSALLO

Absents :

- G. FARCE

Invités :

- C. GEBLEUX
- E. MASSON
- B. DUC
- Th. RENON



- Nikita tient à préciser que le département a pris la totalité des tables, car le Conseil Département a donné une subvention. Le comité peut donc reverser les tables aux clubs des Alpes Maritimes.

✚ Point sur les formations :

2

✓ Technique :

- Il reste la formation d'Entraîneur Fédéral qui se déroulera à ISTRES, en même temps que le stage régional toutes catégories. A ce jour, 7 inscrits avec certains qui passeront l'examen le 10 juin prochain.

✓ Arbitrage :

- La dernière session AR a eu lieu en distanciel avec 8 candidats (5 qui vont passer la pratique en EF). A souligner 3 candidats du club de ST CANNAT.
- 5 sessions ont eu lieu cette saison, avec un dernière en présentiel à MONACO, avec JP HAAR.
- 3 sessions JA1 ont eu lieu, la plupart des candidats ont validé en pratique
- 1 session JA2 avec seulement un échec
- 1 session JA2 et JA3 en formation continue (la formation continue JA3 a été reportée).
- 1 session SPIDD
- Eric BARTZ est admissible pour la formation JAN et aura une formation pratique sur deux ans.

✚ Point sur les finances :

- Gilles LIEVREMONT est heureux d'annoncer que les comptes 2022 sont pratiquement terminés et que le budget sera validé prochainement.
- Problème avec les prisons : une facture d'interventions dans la prison de GRASSE a été envoyée à la Ligue, sans que celle-ci soit au courant de la reprise d'activité. La facturation n'a donc pas été établie à la FFTT. Jusqu'à ce jour, il n'y avait pourtant qu'un interlocuteur au niveau de la FFTT : la Ligue.
- Au niveau de la prison de DRAGUIGNAN, dépassement par rapport à l'aide de la FFTT. La ligue va donc devoir facturer 50 % au comité du Var.

✚ ANS :

- 25 demandes de clubs, et 2 demandes comités, avec un total de 52 actions, soit un peu plus que l'année dernière.
- L'enveloppe n'a pas bougé pour les clubs et les comités. Elle a été réduite de 5000 € pour la Ligue.
- Les dossiers ont été étudiés par les « experts » et les propositions seront votées le 20 avril prochain par la commission régionale.
- Pour le dossier de la ligue, la date limite de dépôt est au 17 avril.



✚ Point sur l'opération « ordinateurs portables » :

- L'objectif des 20 % n'est pas encore atteint.
- La livraison le 24 juin lors de l'Assemblée générale ne pose pas de problème. Le prestataire viendra même pour récupérer le matériel informatique usagé.
- Possibilité de demander aux JA intéressés. Eric BARTZ propose d'ajouter une case JA avec package JA sur le formulaire de demande.
- Le comité 06 compte en acheter 2 ou 3.
- Dominique GERONIMI trouve le tarif un peu élevé. Il faut se dire que nous sommes sur une logique de développement durable
- Pour le JA, possibilité de déduire le prix sur les prestations

↪ Vote de faire l'avance des 300 € aux JA : oui à l'unanimité

- Un rappel pour les clubs sera envoyé par mail tous les lundis.

✚ Perspectives emploi Ligue :

- Le président propose d'essayer de trouver un contrat d'apprentissage pour aider Eric MASSON. Il demande l'avis des membres du conseil pour une embauche en contrat d'apprentissage d'une personne qui serait ou en formation BPJEPS-DJEPS, pour les nouvelles pratiques, ou une personne en formation marketing pour le développement et la communication. On peut aussi imaginer des emplois de la ligue avec partage sur les comités.

✚ Point sur les organisations fédérales 2023/2024 :

- Les Championnats de France Vétérans auront lieu à TOULON
- Le club de PERTUIS avait postulé pour plusieurs compétitions sans en parler à la Ligue. Thierry rappelle qu'un avis est demandé au comité ou à la Ligue.
- Pour information, le stade vers l'emploi organisé à ISTRES le 16 novembre a beaucoup plu. A la demande de pole emploi, l'opération sera renouvelée en 2024 à MARSEILLE, dans les locaux du Conseil Départemental.
- Organisation d'un PING TOUR étape 1 à MANOSQUE les 16 et 17 juin 2023 et à PERTUIS le 7 octobre 2023, étape 2 à SANARY le 8 juillet 2023 et étape 3 à GAREOULT le 24 juin 2023.
- Championnat de France BADTEN à LA CIOTAT du 15 au 17 mai. Demande de prêt de 300 séparations. Le CD13 enverra un mail aux clubs voisins en expliquant la compétition UNSS.

✚ Tour des commissions :

- La date de la réunion calendrier sera très prochainement fixée par Antoine.
- Isabelle informe les membres qu'une formation sur « un parcours de formation » pour un élu de comité et ligue aura lieu en juin, sur un mois. Il faut donc trouver la personne qui suivra la formation.
- Jean Marie annonce qu'il n'y aura pas de montée en R3 d'une équipe CORSE en début de saison prochaine, donc pas de 3^{ème} montée en N3.



4

- Le règlement des finales par classement a été mis à jour sur le site.
- Une réunion fédérale aura lieu prochainement, avec les responsables des commissions sportives. Jean Marie en profitera pour évoquer le problème de remise en arrière de décision, concernant le classement d'un joueur du club de ST MARTIN.
- L'article 1 du championnat par équipes va être renvoyé aux membres de la commission sportive ainsi qu'aux membres de la commission statuts et règlements, pour discussion et vote par mail.
- M. IMBERT était convoqué par l'instance de discipline. Or le recommandé est revenu avec l'intitulé « adresse inexacte ». Après connaissance de la bonne adresse, la personne a bien reçu la convocation, et l'instance va pouvoir se réunir.

Fin de la réunion à 12 heures 10.